

1er Décembre 1961

2.214/S.I.

Accident de Travail
Yosefa HITIRANA.

- Transmis copie pour information à:
- Monsieur l'Ordonnateur - Trésorier du Rwanda à Kigali.
 - Labour Department P.O. Box 1670 Kampala (Uganda) suite à sa lettre n° K/666/58 du 23/10/61.
 - Monsieur le Chef du Service des Affaires Politiques et Administratives à UGUSURUBA.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
A S T R I D A.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour compétence copie de la lettre n° K/666/58 du 23/10/61 du Labour Department.

Je vous signale que le montant de 1995 Shs ou 13.905 fr fut versé au compte n° 123 de l'ex-coifferie Busanza auprès de la B.E.N.B. à Uvumbura par lettre n° 22123/4494 du 16.9.59 du Directeur des Affaires Politiques dont vous avez reçu copie.

Par lettre n° 1164/A.I. du 26/2/60 vous avez signalé que le nommé HITIRANA Joseph n'avait jamais été en Uganda et que la somme était en consignation.

Je vous serais obligé de bien vouloir effectuer le virement au crédit du compte du Labour Department P.O.Box 1670 Kampala (Uganda) auprès de la National and Grindlays Bank à Kampala.

Le Ministre
L. SPKANIYE,